

Concrètement et dans l'immédiat, il s'agit de mesures de simple justice sociale.

— **POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS**

- S.M.I.C. à 2.400 Frs. en Avril 1978
- Allocation chômage : portée à 50 % du S.M.I.C. et 2/3 quand le chômeur est seul salarié de la famille
- Allocations familiales : relèvement de 50 % sur un an
- Retraite à 55 ans pour les femmes, à 60 ans pour les hommes s'ils le désirent
- 5ème semaine de congés payés

— **POUR LES PERSONNES AGEES**

- Minimum vieillesse porté dès Avril 1978 à 1.300 Frs.

— **POUR LES AGRICULTEURS**

- Relèvement substantiel de la retraite jusqu'au minimum vital
- Garantie d'un revenu décent dans la vie active

— **POUR LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS**

- Amélioration sensible de la couverture sociale
- Etablissement d'un nouveau régime de forfaits établi avec les représentants des différentes professions
- Simplification de la T.V.A.
- Contrôle strict de l'implantation des grandes surfaces

Pour l'Ouest-Varois qui subit de plein fouet les effets de la crise, ces mesures, ces réformes sont la clef du renouveau. Elles permettent par la relance de la consommation le redémarrage des activités essentielles : horticulture, agriculture, chantiers navals, tourisme, construction. Elles ouvrent des perspectives d'avenir pour de nouvelles activités. Elles permettent le plein emploi dans des conditions de travail meilleures, dans un cadre de vie qui assure l'épanouissement de chacun.

Le Socialisme est une idée qui fait son chemin.

Grâce à vous, le 12 MARS, il sera à l'ordre du jour..

Christian Goux

Christian GOUX



Michèle Merli

Michèle MERLI

SUPPLÉANTE